



Compte-rendu du Conseil d'école du 22 mars 2016

Présents :

Parents élus : Mmes Barras, Dias, Juppet et Koch
Mairie : Mmes Manouvrier, Brissaud, Vidon. M. Tournier (Maire)
Enseignants : Mmes Jallud, Charles, Ruby, Bernard, Belcastro, Manouvrier, M. Message-Thebaudeau
DDEN : M. Paviot

Excusée : Mme Demarconnay, Inspecteur de l'Education Nationale qui vous transmet ses salutations.

Après avoir souhaité la bienvenue aux membres présents, la réunion du conseil d'école commence.

Modification de l'équipe :

Sandra Benito : aide administrative qui remplace Lætitia Pallarès
Célia Gréau et Estelle Bonnefoy : remplaçant Nathalie Marcuccilli et Mylène Marque (Atsem)
L'équipe enseignante en profite pour remercier la Mairie pour leur réactivité de remplacement.

Rentrée 2016 :

Prévisions d'effectifs : 141 enfants. 13 PS, 15 MS, 18 GS, 15 CP, 21 CE1, 23 CE2, 25 CM1 et 11 CM2

Inscriptions :

- en mairie : se munir du livret de famille et d'un justificatif de domicile. La mairie remet aux familles un certificat d'inscription scolaire.
- à l'école : se munir du carnet de santé et du certificat d'inscription.

Organisation de l'école

★ **RASED :**

M. CALICHON (maître E) intervient depuis début janvier, tous les lundis matins, dans les 4 classes élémentaires (jusqu'à fin avril). Il accompagne un petit groupe d'élèves dans chaque classe pour réexpliquer, reformuler les notions travaillées.

Mme RAVET (psychologue scolaire) intervient en suivi d'élèves à la demande des parents, en conseil lors d'équipes éducatives et en bilan.

Visite de l'infirmière scolaire les 4, 8 et 11 février pour les GS et les CM2. Vérification des vaccins, bilan visuel, auditif, éventuel retard et/ou trouble de langage oral et écrit, examen bio métrique (poids, taille). Cette année, les Petites Sections n'auront pas de bilan organisé par la PMI (Protection Maternelle et Infantile) par manque d'effectifs à la PMI.

Projets

- ★ Les CM2 ont bénéficié de l'intervention des gendarmes de Montalieu-Vercieu pour les sensibiliser aux dangers d'Internet, des jeux en ligne, d'addiction, des jeux violents.

- ★ Les 2 classes de maternelle ont bénéficié d'une intervention musicale le 10 février (par le biais de la communauté de communes) « faire de la musique avec des objets de récupération » sur le thème des 4 éléments.
- ★ En lien avec la musique, les Maternelles ont travaillé sur l'air et le vent.
- ★ Les 4 classes élémentaires ont pratiqué la musique 1 séance/semaine de septembre à fin janvier (financé par la communauté de communes). Au terme de ce cycle, ils se sont rendus en décembre à la salle Ninon Vallin à Montalieu-Vercieu pour présenter leur travail à d'autres classes.
- ★ Les classes CP/CE1 et CE1/CE2 ont débuté leur cycle de 10 séances à la piscine de St Vulbas mardi 15 mars (financé par le Sou des Ecoles et la Mairie).
- ★ Les classes CE2/CM1, CM1/CM2 se sont rendus à Optevoz pour une rencontre inter classes en lutte le 28 janvier (transport financé par le Sou des Ecoles).
- ★ Les classes CE2/CM1, CM1/CM2 ont débuté un cycle de 7 séances base-ball les jeudis après-midi (financé par le Sou des Ecoles). Il sera finalisé par une rencontre avec les élèves de Trept au mois de Mai.
- ★ Les CE2/CM1, CM1/CM2 ont débuté également un cycle théâtre mené par un artiste de la troupe Locus Solus les lundis matins. 8 séances sont prévues avec l'artiste, d'autres avec les enseignantes pour monter une pièce de théâtre sur le thème de « Roméo et Juliette ». Une rencontre sera prévue en juin au théâtre Ninon Vallin pour présenter leur travail aux autres classes et assister à une pièce de théâtre. Une représentation pour les parents pourra être prévue afin que vous puissiez apprécier le travail de votre enfant (financé entièrement par la communauté de communes)
- ★ Jeudi 9 juin : Visite à Lyon.
 CP/CE1 et CE1/CE2 : Visite du musée africain + atelier arts visuels + Parc de la Tête d'Or
 CE2/CM1 et CM1/CM2 : Visite du musée des Beaux Arts + atelier arts visuels + Fourvière
- ★ Actuellement, en lien avec la correspondance avec le Sénégal, une récolte de livres et de matériel scolaire pour monter une bibliothèque dans le village Sénégalais Diarrère a lieu : projet mené conjointement avec Anna Jeanblanc, la Mairie et l'association Lëngo Ensemble.
- ★ Les CP/CE1 et CE1/CE2 mèneront quelques séances de sensibilisation sur la sécurité routière au mois de juin : mise en situation + sortie dans le village.
- ★ Tous les CE2 ont suivi un cycle sur la sécurité routière conjointement avec la gendarmerie de Montalieu-Vercieu, finalisé par la remise du permis piéton.
- ★ Les maternelles projettent une sortie autour de la nature.
- ★ Toute l'école renouvelle une semaine consacrée à la formation « Apprendre à porter secours » menée par les enseignants au mois de Mai.



Budget remplacement de livres

Suite aux nouveaux programmes mis en place à la rentrée 2016, un budget pour renouveler certains livres d'élèves peut-il être alloué ?

- Un budget de 500€ pour la rentrée 2016 sera alloué essentiellement pour les CE1
- Un autre budget pour les années suivantes et les autres niveaux sera à prévoir.



Rappel sur le règlement de l'école : Absentéisme

- ★ Conformément au règlement intérieur, toute absence doit être justifiée par écrit dès le retour de votre enfant ou auparavant si celle-ci est prévisible.

- Absence pour raison personnelle, départ anticipé ou prolongé en vacances, ne sont pas des justificatifs recevables.

- Au-delà de 4 demi-journées d'absences non justifiées de façon recevable par mois, la directrice se doit d'informer l'Inspectrice de l'Éducation Nationale qui prend alors contact avec les familles.

- Si ces absences se répètent l'Inspectrice de l'Éducation Nationale saisit le Directeur Académique qui convoque alors les parents et rappelle les sanctions pénales applicables (montant maximum de 750 €)

Ceci pour attirer votre attention sur l'importance de respecter cette obligation scolaire : une régularité qui assure la solidité des apprentissages de votre enfant, son intégration et son investissement dans sa scolarité. Il est important de conserver le dialogue entre la famille et l'école afin de trouver des solutions pour éviter tout absentéisme important.

- ★ Le mercredi est également un jour travaillé au même titre que les autres jours.



PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité)

Une simulation (accident sur la voie publique de transport de produit dangereux) a eu lieu en décembre 2015.

Le PPMS a donc été mis en place pendant une durée qui dépassait le temps scolaire, les parents ayant comme consigne de ne pas venir chercher leur enfant à 11h30.

L'exercice s'est déroulé dans de bonnes conditions mais il a permis de soulever plusieurs problèmes :

- Comment donner l'alerte de façon suffisamment audible pour toutes les classes, mais différemment de l'alarme incendie ?
- Comment informer les familles de la mise en place de ce PPMS en situation réelle ?
- Comment couper les circuits eau + gaz + électricité + ventilation le cas échéant ?

De plus, le PPMS actuel est opérationnel pendant le temps de classe. Mais il faut également le compléter pour les temps périscolaires (cantine, TAP, garderie).

Pour ce faire, la Mairie se réunira pour compléter le PPMS de façon à ce qu'il soit opérationnel à tout moment. Un point sera fait entre Mairie et Ecole pour rendre cohérent ce PPMS pendant le temps scolaire et périscolaire.



Bilan des points soulevés au dernier conseil d'école

Inscription Cantine et Garderie : gestion

Suite au questionnaire mené en novembre 57 réponses sur 100 familles (certaines familles ne sont pas concernées car elles n'utilisent pas ce service) :

- 58 % des familles trouvent contraignants de se déplacer aux permanences
- 40 % des familles trouvent facile
- 28 % des familles se déplacent exprès pour les inscriptions

- 77 % des familles n'ont jamais rencontré d'erreurs d'omissions d'inscription ou de désinscription à la cantine depuis la rentrée 2015 (des familles inscrivent leur enfant à l'année, donc pas de risque d'erreurs pour celles-ci).
- 18 % des familles ont rencontré des erreurs d'omissions d'inscription ou de désinscription à la cantine depuis la rentrée 2015.

- 54 % des familles sont satisfaites du système actuel
- 32 % des familles ne sont pas satisfaites du système actuel

- 80 % des familles souhaitent qu'un logiciel soit mis en place
- 16 % des familles ne souhaitent pas qu'un logiciel soit mis en place

- 86 % des familles souhaitent utiliser ce logiciel pour inscrire leur enfant à la garderie et aux TAP
- 12 % des familles ne souhaitent pas utiliser ce logiciel pour inscrire leur enfant à la garderie et aux TAP

54 familles ont accès à internet, 1 famille non, 2 familles sont en zone blanche.

Réponse de la Mairie :

- Un logiciel suffisamment fiable pose un problème de coût.
- Actuellement, une mutualisation de communautés de communes est en cours. Il faut attendre de voir comment le schéma de mutualisation et d'harmonisation va se passer au sein de chaque commune.
- Le projet d'utilisation d'un logiciel d'inscription ne pourra donc pas être mis en place pour la rentrée 2016.
- Cependant, la Mairie n'abandonne pas ce projet et poursuit sa réflexion quant à une éventuelle utilisation de ce type de logiciel.



Questions diverses

★ Nous avons appris que l'équipe enseignante aurait décidé de ne pas faire de spectacle de fin d'année. Est-ce vrai ? Quelles en sont les raisons ?



Il s'agit là d'une fausse rumeur. L'équipe enseignante connaît l'importance de ce spectacle de fin d'année qui fédère une dynamique, une cohésion entre les enseignants, les enfants et les parents d'élèves. Il y aura donc bien, comme les années précédentes, un spectacle de fin d'année.

★ Apparemment, des sifflets ont été utilisés pour se faire respecter à la cantine et/ou aux TAP. N'y a-t-il pas d'autres solutions plus pédagogiques ?

Le sifflet n'est pas utilisé pendant le temps de cantine. Il peut être occasionnellement utilisé pendant les de temps de TAP, pour l'atelier nature, moment où les enfants sont à l'extérieur, pour les regrouper.

★ Les menus de la cantine ne sont plus affichés dans le hall d'entrée de l'école. Pourquoi ?

Mme Marcuccilli avait en charge d'afficher les menus de la cantine. Etant en congé maladie, cette fonction n'a été attribuée à personne d'autre. Ceci est un oubli. Ce sera remédié.

★ Comment le restaurateur est-il choisi ? Le prix du repas pour l'année 2016-2017 est-il fixé ?

La Mairie choisit le traiteur. Le prix du repas devrait rester le même pour la rentrée 2016-2017.

★ Une décision est-elle prise quant à la gratuité ou non des TAP l'année prochaine ? L'organisation des TAP va-t-elle changer ?

La décision sera prise fin Mars. La Mairie souhaiterait dans la mesure du possible conserver la gratuité des TAP pour l'année prochaine. Mais cela va dépendre de la répartition des budgets.

★ Au niveau de l'organisation

- Tous les enfants demandeurs ont pu être inscrits. Aucun enfant n'a été refusé.
- Certains groupes ont été modifiés, en début de période, en fonction des affinités des enfants dans la mesure du possible.
- En cas d'absence d'animateur, les enfants ont toujours bénéficié, malgré tout d'une animation. Cela n'a jamais donné lieu à une « garderie ».
- De nouvelles animations ont vu le jour : étude de la nature (période 2), initiation aux boules lyonnaises (période 3).

★ Les parents constatent une augmentation de l'irrespect du code de la route (circulation rapide sur le parking, des enfants sans ceinture, pas de marquage de Stop)

Si nécessaire, la Mairie peut faire appel à la Gendarmerie qui rappellera aux parents concernés les règles de Sécurité Routière.

★ Les parents constatent également un irrespect dans l'utilisation du parking ce qui met en danger les enfants. (utilisation des voies de circulation comme dépose-minute)

Le parking est suffisamment grand pour que chacun puisse se garer. La Mairie distribuera un flyer pour rappeler les consignes de sécurité. Cependant, il est déplorable de devoir rappeler à chacun les règles de sécurité qui concernent en priorité nos propres enfants.

★ Marchons vers l'école

L'école de Courtenay est invitée à participer au challenge « marchons vers l'école » dans le but de sensibiliser les familles, parents et enfants, aux bienfaits de se rendre à l'école ou aux points de ramassage des cars, en mode doux : à pied, trottinette, vélo.

Ce challenge aurait lieu les 4 mardis du mois de Mai et pourrait être mis en place par des bénévoles, parents qui encadreraient les enfants lors de leurs déplacements ces jours-là.

Une réunion a eu lieu mercredi 23 Mars.

Si ce sujet vous tient à cœur, si vous êtes intéressés ou si vous voulez plus d'informations, vous pouvez contacter M. Robert Vidon au 04.74.80.80.88 ou au 06.86.92.50.73.

L'équipe enseignante remercie pour leur engagement

La Mairie

Les Parents d' Elèves Délégués

Le Sou des Ecoles

**Date du prochain conseil d'école :
Jeudi 23 Juin 2016 à 18h00**